

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 6 (1868)  
**Heft:** 24

**Artikel:** Une quasi-ascension  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-179891>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Trêve de Dieu devait, selon le serment, durer chaque année depuis le mercredi des Cendres jusqu'à la fin des fêtes de Pâques, qui tombent au dimanche de Quasimodo.

La Trêve de Dieu reposa sur le double principe d'une convention réciproque entre le clergé et les laïques ; les évêques proposaient la Trêve et châtaient par les armes spirituelles les infracteurs, tandis que les seigneurs laïques s'y soumettaient et la faisaient respecter.

Les évêques de Bâle, de Bellay et de Lausanne étaient suffragants de l'archevêque de Besançon, qui assistaient au concile de Verdun ; il est donc vraisemblable que la Transjurane fut comprise dans la Trêve de sept ans dont nous venons de parler. Toutefois les troubles politiques qui agitèrent cette contrée pendant les dernières années du règne de Rodolphe et après sa mort furent un obstacle à ce qu'elle fut respectée et observée généralement. Mais lorsque Conrad le Salique eut été couronné roi de Bourgogne en 1033, Hugues, évêque de Lausanne, jugea le moment favorable pour affirmer la Trêve de Dieu dans nos contrées.

Il fut néanmoins encore retardé dans l'accomplissement de ce pieux dessein, par les nouveaux troubles que suscita Gérolde, prince ou gouverneur du Génevois, lequel ne fut vaincu et soumis que vers l'an 1036.

L'évêque Hugues était fils naturel ou adoptif de Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, et jouissait de la haute protection de l'empereur. L'ascendant qu'il exerçait à ce double titre sur les seigneurs les plus puissants de la province, était encore justifié par ses vertus, sa charité et la pureté de ses mœurs. « Le peuple se pressait en foule autour de son pasteur ; il encourageait les bons, réprimandait les coupables, consolait les veuves et distribuait d'abondantes aumônes.

Vers la fin de l'année 1036, Hugues, évêque de Lausanne, convoqua dans son diocèse une assemblée de prélats du royaume de Bourgogne. Les archevêques de Vienne et de Besançon, leurs suffragants, parmi lesquels il faut compter les évêques de Bâle, de Bellay, de Genève, de Maurienne, d'Aoste, de Sion, et même l'archevêque de Tarentaise, s'y rendirent par les ordres du pape ; ils y furent accompagnés par une foule de seigneurs et de chevaliers, rassasiés de guerres et d'anarchie, et disposés enfin à jouir de la paix.

Au pied des trois collines qu'embrasse la cité de Lausanne et près des rives du lac, au centre d'une vaste prairie, s'élève un monticule arrondi, qu'on pourrait croire élevé de main d'homme s'il n'était surmonté de la plus belle et antique végétation : ce lieu charmant, connu sous le nom de *Mont-Riond*, fut choisi par l'évêque Hugues comme point de rassemblement du synode convoqué par ses soins. Revêtu, ainsi que les autres prélats, de ses habits sacerdotaux, il occupa le haut de la colline, entouré des principaux seigneurs dont les armures étincelaient aux rayons du soleil ; un peuple immense couvrait la plaine ; tous agitaient des rameaux verts en criant : *Pax ! pax ! Domine ! La paix, donne-*

*» nous la paix, Seigneur ! »* L'évêque répondit aux acclamations de cette multitude en levant au ciel sa crosse pastorale, en témoignage du pacte conclu à la face du Dieu vivant, et il prononça la formule du serment en ces termes :

« Ecoutez, Chrétiens, le pacte de la paix. Vous jurez de ne point attaquer l'Eglise, ni le clerc, ni le moine inoffensif ; de ne point enlever ce qui lui appartient légitimement ; de ne point saisir le villageois, ni la villageoise, ni le serf, ni le marchand ambulant : vous ne les rançonnerez ni ne les maltraitez. Vous promettez de ne point incendier les chaumières et les châteaux, à moins que vous n'y trouviez votre ennemi à cheval et tout armé ; de ne point brûler, ni saccager les récoltes et les fruits de la terre ; de ne point enlever au laboureur le bœuf ou le cheval de sa charrue, et vous ne les blesserez point.

« Vous ne prendrez point à gage un voleur connu comme tel ; vous ne protégerez point l'homme violateur de la paix jurée. Vous respecterez l'asile sacré accordé aux autels et l'immunité de l'Eglise.

« Enfin, vous n'attaquerez point votre ennemi armé ou désarmé, pendant le temps consacré à la Trêve de Dieu ! »

Les seigneurs et les chevaliers jurèrent sur les Saints-Evangiles l'observance de ce pacte, et leur serment fut répété avec des transports de joie par la foule. L'assemblée procéda ensuite à la remise des otages, qui furent confiés aux évêques ; enfin, avant de se séparer, elle entendit la bulle d'excommunication lancée par les prélats contre tous ceux qui ensfreindraient le pacte juré.

En se propageant de province en province, la Trêve de Dieu recevait plus ou moins de durée ; au synode de Mont-Riond elle fut prolongée de manière à embrasser environ les trois quarts de l'année.

#### Une quasi-ascension

Zouff !... zouff !... zouff !... zouff !... zouff !... zouff !... zouff !! Enfin nous voilà partis ! — C'était le 6 octobre 1865. Nous allions tenter l'ascension de la dent de Mörles dont les deux pointes si remarquables nous attiraient depuis longtemps ; mais des occupations nombreuses, d'autres parties de plaisir ou d'ennui, la difficulté de réunir en une seule volonté la volonté de chacun, nous avaient fait renvoyer de semaine en semaine, de mois en mois, d'année en année, l'exécution de ce projet.

Et cependant le jour susdit, le train nous emportait rapidement de Vevey à St-Maurice où nous nous proposions de descendre pour faire l'ascension projetée.

Arrivés à St-Maurice, nous apprîmes, non sans surprise, je dirai même avec un peu de frayeur, que la Dent du Midi était fendue et que depuis plusieurs jours on entendait des bruits souterrains, des voix mystérieuses qui semblaient avertir les bergers d'être sur leurs gardes et engager les touristes audacieux à s'éloigner promptement de cette montagne tremblante, au risque d'être ensevelis sous ses ruines ! Mais un peu plus tard l'on nous apprit que M. D..., photographe à Lausanne, est un mys-

tificateur de première force et qu'il passe même pour un peu sorcier parmi les simples et crédules montagnards valaisans.

De St-Maurice à Lavey, la route était encombrée de chars de vendange transportant aux pressoirs de nombreuses bossettes. Tous les vigneron étaient joyeux : la récolte était belle ; il n'en fallait pas davantage pour qu'on nous saluât d'un gai « bonjour Messieurs, » et qu'on nous offrit même un verre de vin.

A Lavey nous trouvâmes un guide qui consentit à nous accompagner et qui se chargea de nos vivres.

En quittant le village on traverse de belles forêts de châtaigniers, puis insensiblement on s'élève en suivant les gracieux contours d'un sentier qui domine la plaine du Rhône, St-Maurice et les bains de Lavey sur lesquels il semble parfois que l'on veuille se précipiter. La Dent du Midi change peu à peu d'aspect, l'horizon s'étend et bientôt on aperçoit le petit village de Morcles.

Nous y fûmes cordialement reçus par un ancien chasseur de chamois qui nous offrit une place à son foyer. Après le souper nous nous assîmes en cercle autour d'un feu comme on en sait faire à la montagne, et nous écoutâmes avec attention quelques récits de chasse que nous fit notre hôte. Quand le cigare fut brûlé, nous allâmes nous reposer sur un foin parfumé qui nous servit en même temps de lit, de draps et de couverture. — A deux heures du matin nous étions debout et nous prenions le chemin de la montagne en nous dirigeant du côté des chalets de Morcles. Jusqu'ici le lecteur ignore quels étaient les hardis touristes qui allaient ainsi hasarder leur vie à la seule fin de..... remplir quelques colonnes du *Conteur* !

Ils étaient trois. — J'appellerai le plus âgé Gustave — je n'ose pas dire son nom de famille, car les consonnes qui le composent (en nombre prodigieux) font un tel cliquetis dans la bouche qu'il est difficile pour un quelconque de le prononcer avec *chic*.

Gustave donc est un brave soleurois que de fréquents exercices gymnastiques et l'air pur de nos montagnes ont fortifié au-delà de ses espérances. Il est philosophe et poétique comme un Allemand, gouailleur comme un Genevois, amateur de l'Yverne comme un Vaudois, épicurien consommé et musicien de premier ordre. Chaque matin, en se levant, il procède à ce qu'il appelle des *genuflexions païennes* ; cet exercice consiste en mouvements alternatifs et répétés des bras et des jambes, la tête renversée en arrière et la bouche remplie d'une eau murmurante et glougloussante.

Le second, Edmond, est le plus charmant compagnon que vous puissiez choisir pour faire une course de montagne : vif, alerte, enjoué, hardi, il possède toutes les qualités d'un touriste. Sans être chanteur, il fredonne à chaque instant quelques couplets de son répertoire, souvenirs ou reminiscences de l'Ecole militaire, de l'Abbaye des Vignerons, de la Belle-Hélène, etc. Le lecteur en jugera. Arrêtons-nous ici ! L'aspect de c....., ici viennent des variantes à l'infini, « analogues à la circonstance

et toujours au point de vue de l'art, » comme il le dit lui-même.

Ce n'est pas, monts géants, votre grandeur austère,  
Que dans l'exil nous regrettons ;  
Ni vos glaciers, vos pics (ici il détone) éclatants de lumière,  
(Rentrant dans le ton).  
Vos abîmes noirs et profonds.

Je suis mari de la reine,

Ri de la reine,

Ri de la reine,

Je suis Ménélas !

*Elle m'aime, hélas !!*

Si j'étais roi de Béotie,

Tu serais reine assurément,

Oui !

Sur l'air du tra le ra la la,

Sur l'air du tra, etc., etc.

Quant à moi, cher lecteur, je suis fort embarrassé de vous faire mon portrait : ou bien je le ferrais trop flatteur et vous ne me croiriez pas, ou bien je serais trop modeste, ce qui aujourd'hui est impardonnable. Contentez-vous de savoir que je suis un vieux garçon, ne songeant plus guère au mariage.

Car j'aurai bientôt l'âge où les plus belle choses

Ont le pire destin ;

Sur mon visage, hélas ! rides suivent les roses,

Soyez-en bien certain.

Nous nous dirigions donc du côté des chalets de Morcles, cheminant lentement, respirant avec délices l'air pur de la montagne et tous livrés à des réflexions probablement fort différentes ; il n'y avait pas de conversation, seulement de temps en temps l'un de nous poussait une exclamation ou faisait une question au guide, puis tout rentrait dans le silence ; d'ailleurs l'obscurité était assez profonde pour nous obliger à être prudents.

Nous n'avions pas cheminé une heure que le brave et intrépide Edmond s'arrêta : « Je n'ai plus de jambes, » dit-il. Pour s'en donner il prit un verre de vin et cassa une croute, ce que nous nous empressâmes d'imiter, malgré notre parfait état de santé. Or voyez-vous quatre personnes, qui devaient ce jour-là marcher pendant quatorze heures, attaquer, après cinquante minutes de marche, un pain de quelques livres et un baril contenant trois bouteilles de vin ! Nous en fûmes cruellement punis.

(A suivre.)

Parmi les spirituels écrivains qui collaborent à la *Vie parisienne*, l'un des plus remarqués est sans contredit Gustave Z. Nous avons souvent désiré connaître le nom que masquait ce pseudonyme ; ce vrai nom est venu à nous, en même temps qu'un charmant volume intitulé : *Monsieur, Madame et Bébé*, signé Gustave Droz. Nous nous sommes demandé si ce nom ne serait pas celui d'un de nos compatriotes neuchâtelois : quoi qu'il en soit le livre est délicieux ; c'est une série d'études sur la vie humaine, prises sur le fait avec un talent d'observation inimaginable. L'étude de l'homme-garçon présente parfois quelque chose d'un peu risqué, — nos mœurs n'étant pas celles de Paris, — mais les pages consacrées à la famille et à la vie domestique respirent un vrai parfum de bonheur.

L'auteur ne nous en voudra certainement pas d'avoir détaché, pour nos lecteurs, un chapitre